

PROCÈS-VERBAL DE LA 30^e ASSEMBLÉE ANNUELLE
RÉGIME DE RETRAITE DU PERSONNEL PROFESSIONNEL
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Procès-verbal de la trentième (30^e) assemblée annuelle du Régime de retraite du personnel professionnel de l'Université Laval tenue le jeudi 8 juin 2023, à 11 h 45, à l'amphithéâtre Hydro-Québec et en ligne.

Membres du Comité de retraite présents :

M. Nicolas Bouchard Martel
M. Nicolas Fortin
Mme Josée Germain
Mme Valérie Gonthier-Gignac
M. Jean Grégoire
M. François Hudon
M. Jacques Lachance
M. Boris Mayer-St-Onge, président

M. Martin Latulippe, secrétaire du Comité de retraite

Sont également présents à titre d'invité :

M. Joël Joncas, directeur-Comptabilité et contrôles, Bureau de la retraite
M. Sébastien Chabot, directeur-Placements, Bureau de la retraite
Mme Isabelle Moreau, directrice-Services aux participants et actuariat, Bureau de la retraite

21 personnes ont assisté à l'assemblée en présentiel et 27 y ont assisté en ligne, pour un total de 48 personnes présentes.

1. Ouverture de l'assemblée et présentation des membres

Le président du Comité de retraite, M. Boris Mayer-St-Onge, souhaite la bienvenue aux participantes et participants du Régime présents et propose l'ouverture de l'assemblée. Pour une première année, l'assemblée se déroule sous forme hybride.

Il avise l'assemblée que la présentation sera enregistrée afin d'en permettre la rediffusion via le site Web du RRPePUL.

Il présente les membres du Comité et les remercie de leur implication.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour est présenté à l'assemblée. Sur proposition de M. Jacques Lachance, appuyée par M. Nicolas Fortin, celui-ci est adopté tel que proposé.

3. Adoption du procès-verbal de la vingt-neuvième assemblée annuelle

Le président rappelle que le procès-verbal de l'assemblée annuelle de l'année précédente était disponible sur le site Web du Régime. Sur proposition de M. Nicolas Fortin, appuyée par M. Jean Grégoire, le procès-verbal de l'assemblée annuelle est adopté à l'unanimité tel que proposé.

4. Rapport du président du Comité de retraite

Le message du président se compose des sections suivantes :

1. Situation financière en 2022

Il indique que les performances des placements ont été fortement négatives. Cependant, la hausse des taux d'intérêt a entraîné une diminution de la valeur des engagements du Régime de sorte que la santé financière des deux volets est aussi bonne qu'un an auparavant.

2. Services aux participantes et participants

Il est fait état du nombre de dossiers traités pour le RRPePUL dans les trois dernières années et du très haut taux de satisfaction de la clientèle. Le président remercie l'engagement et le professionnalisme de l'équipe du Bureau de la retraite.

3. Structure de gouvernance

Le président rappelle la mission du Bureau de la retraite et la structure de gouvernance mise en place par les quatre régimes de retraite de l'Université Laval, dont l'ajout en 2023 d'un comité de travail ESG et surtout de la nouvelle structure de direction de l'équipe du Bureau de la retraite.

5. Données financières

5.1 Évaluation actuarielle

M. Martin Latulippe, secrétaire du Comité de retraite, rappelle les principaux résultats de l'évaluation actuarielle du RRPePUL au 31 décembre 2022. La situation financière est présentée par volet.

5.2 Rendement des volets

M. Sébastien Chabot, directeur-Placements au Bureau de la retraite, présente de l'information sur les résultats des principaux indices de marché de même que des portefeuilles dans lesquels le RRPePUL investit.

M. Chabot effectue également un suivi des projets en cours.

5.3 Rapport financier audité

M. Joël Joncas, directeur-Comptabilité et contrôles au Bureau de la retraite, présente les principales données extraites du rapport financier audité du Régime pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2022.

6. Données démographiques

Mme Isabelle Moreau, directrice-Services aux participants et actuariat au Bureau de la retraite, présente les principales statistiques démographiques du Régime. Celles-ci sont présentées par volet.

7. Amendements au Règlement

Mme Isabelle Moreau présente les principaux changements découlant des amendements adoptés en 2022 ou depuis le début de l'année (amendement n° 34). L'historique de l'indexation des rentes du Second volet est aussi présenté. La plus récente évaluation actuarielle permet de confirmer un taux d'indexation de 91 % aux 1^{er} janvier 2024 à 2026.

8. Gestion des risques financiers

La Politique de financement a été adoptée le 17 mai 2019 par l'APAPUL et l'Université Laval. Le secrétaire rappelle les grandes lignes. Cette politique établit les principaux risques financiers du Régime pour chacun des volets et identifie les mécanismes de contrôle de ceux-ci.

Un tableau pour chacun des volets présente l'état d'avancement de constitution des mécanismes de sécurité. L'évaluation actuarielle 2022, avec des gains d'expérience, a permis d'améliorer ceux-ci.

9. Rapport sur la gouvernance

Le président fait état des travaux réguliers du Comité de retraite visant à optimiser la gouvernance du RRPePUL.

Il mentionne également que les membres du Comité ont tous rempli une déclaration d'intérêts et un engagement de confidentialité afin de respecter les renseignements personnels traités lors des réunions et de s'assurer qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts entre les activités au Comité de retraite et les activités personnelles de chaque membre du Comité.

Le président aborde la révision de la Politique d'investissement responsable et durable qui se trouve intégrée depuis de nombreuses années à la Politique de placement. Il explique les 5 axes sur lesquels la nouvelle politique est basée.

10. Élection d'administrateurs

Le président présente les quatre postes qui sont pourvus lors des assemblées annuelles. Cette année, deux postes de membres du Comité de retraite sont disponibles, compte tenu de la démission des personnes en poste. En vertu de la procédure habituelle de mises en candidature, il n'y a eu que deux candidatures déposées, soit celle de M. Louis Frenette-Nolin pour le poste de membre désigné par les participantes et participants actifs sans droit de vote et celle de M. Jean Grégoire pour le poste de membre désigné par les participantes et participants non actifs sans droit de vote. Les deux candidats sont donc élus par acclamation.

Le président félicite les deux candidats et remercie chaleureusement Mme Josée Germain pour son implication des dernières années au Comité de retraite.

11. Période de questions

Des questions ont été posées directement lors des présentations et elles ont été répondues par le module prévu à cet effet.

Les questions portaient sur le financement des déficits, sur le suivi des gestionnaires de placement, sur les caractéristiques de la dette privée et sur la réévaluation de certains dossiers de transfert.

12. Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 13 h 25.

Le secrétaire du Comité de retraite,

Martin Latulippe
Le 8 juin 2023